

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 78 - Septembre 2026



Concours départemental (Fest'Isère) qui s'est tenu à Nantoin du 22 au 24 août 2026.

Attention, changement de téléphone.

Pour joindre le GDS, merci de composer le 04 76 91 91 85.



**A partir du 12/09/2026,
nouveau numéro de téléphone :
04 76 91 91 85**

Au sommaire

Nouveau virus touchant les bovins (et les équins ?) : Ce que l'on sait pour l'instant.

Coproscopies : C'est le moment de rechercher les parasites.

DNC : La campagne de vaccination de l'ex ZR 2 commence.

Virus de l'encéphalite à tique : Le GDS 38 participe à une étude.

Experts de la DDPP : Recherches d'experts pour toutes les espèces et races.

Agro Direct :

Farago : .

Fourrage : Journée fourrag'innov organisée par la chambre d'agriculture et recensement des besoins et offre en paille et fourrages.

Veille sanitaire : Actualité des pathologies animales en Europe.

Nouveau virus touchant les bovins



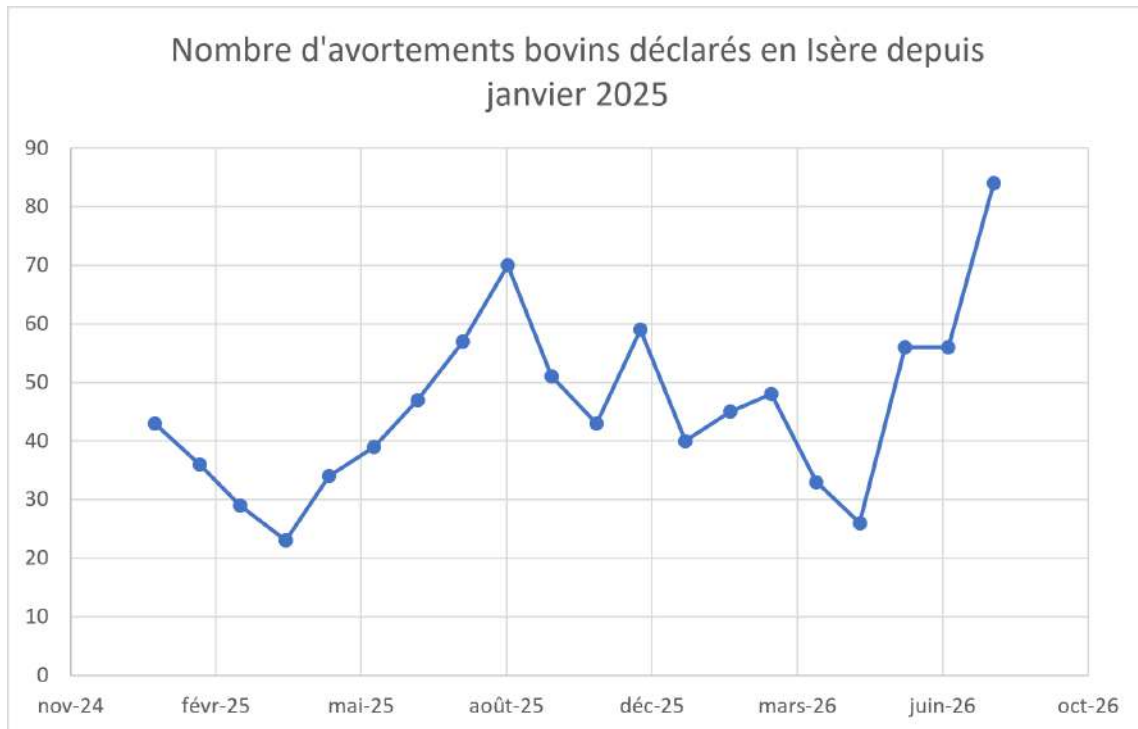
Un nouveau virus appartenant au genre Orthobunyavirus, **proche du virus Shamonda** et du virus Schmallerberg a été identifié le 31/07/2026 sur la base d'analyses génomiques sur échantillons de bovins. Cette identification faisait suite à l'investigation de cas de **diarrhée aiguë, accompagnés de fièvre, abattement et baisse de production laitière transitoire** chez des vaches laitières en **Allemagne** (Bade-Wurtemberg et Bavière) et en France en juin-juillet 2026 dans plusieurs départements de **l'est de la France** (Doubs, Ain, deux Savoie). Des cas similaires avaient été observés en **Suisse**.

Comme les autres virus du groupe, ce virus se transmet vraisemblablement de façon vectorielle **via des moucheron piqueurs** (Culicoides). Cette émergence s'accompagne d'un impact clinique avec des conséquences sur la production laitière. Une première étude sur 9 exploitations laitières en France a montré **une chute de 15-75 % de production laitière associée à des symptômes de diarrhée durant 1 à 6 jours** (8 à 100 % des animaux selon les élevages), abattement, anorexie et dans une moindre mesure hyperthermie (source : Kelleci et al, 2026).

Les observations sur les cas cliniques en Suisse font état d'une période symptomatique de 14 à 21 jours (source : IVI au 03/08/2026). Les impacts cliniques pourraient s'accroître dans les prochains mois pour les vaches infectées en cours de gestation, voire pour les petits ruminants. **Le virus a pu être isolé dans le tissu cérébral chez deux équidés en Suisse**. Des anticorps ont été mis en évidence chez plusieurs autres équidés et deux alpagas, en Suisse également. Ces anticorps présentaient une réaction croisée avec le virus de Schmallerberg.

En Isère, on commence à voir la vague abortive liée probablement à ce virus. Le LVD38 est équipé pour dépister le virus sur les avortons. Surveillez vos bovins, mais aussi vos ovins et caprins, et n'hésitez pas à les faire fouiller à la rentrée à l'étable si vous avez des doutes.

Nous vous rappelons que **tout avortement doit être déclaré au vétérinaire sanitaire dès le premier avortement pour les ovins et dès 3 avortements en 7 jours pour les petits ruminants**. (déplacement + prélèvement + analyse brucellose gratuite). Au mois d'août 2026, les élevages ayant déclaré au moins un avortement ont en moyenne eu 2.4 avortements durant le mois.



Des analyses génomiques et phylogénétiques ont montré que le virus détecté en France et en Allemagne est proche d'un virus Shamonda isolé sur des bovins au Nigéria en 1965 tout en étant distinct, allant dans le sens d'un **nouveau lignage de virus Shamonda** représentant une première détection de ce type de virus en Europe.

Un **second génotype génétiquement distinct** de celui ayant été détecté en France, dans le sud de l'Allemagne et en Suisse, a été identifié dans le nord-ouest et l'est de l'Allemagne. Ce virus est apparenté au virus Shamonda initialement identifié en Afrique et au Japon. Afin de faciliter leur distinction, les deux variants sont désormais désignés respectivement virus Shamonda Europe 1 (SHAV-EU1) et virus Shamonda Europe 2 (SHAV-EU2)

Les modalités d'introduction et de diffusion de ces deux génotypes restent inconnues.

Pays touchés :

En Europe, les pays touchés par ces 2 nouveaux virus sont :

- l'Allemagne (touchée par les 2 virus),
- l'Autriche (arrivée mi-août, extension en cours),
- la Belgique (élevages bovins touchés, **virus détecté également chez des ovins, mais sans signes cliniques**)
- les Pays-Bas (le pays est majoritairement touché par le virus 2 et un bovin a réagit au virus 1. Le virus a été détecté chez un nouveau-né d'un jour, né à terme qui présentait un tableau clinique de « vision fixe du ciel », un retard de développement et des anomalies des membres),
- la Suisse (les bovins ont été touchés dès le mois de juillet et le virus a été détecté sur des échantillons de cerveaux de chevaux présentant des signes neurologiques. Leurs échantillons de sang étaient négatifs).

- la France : le virus a été détecté largement dans la moitié Est du pays ainsi que la Bretagne.

L'Isère n'est pas référencée comme ayant été touchée malgré nos nombreuses remontées et les résultats positifs de plusieurs élevages isérois....

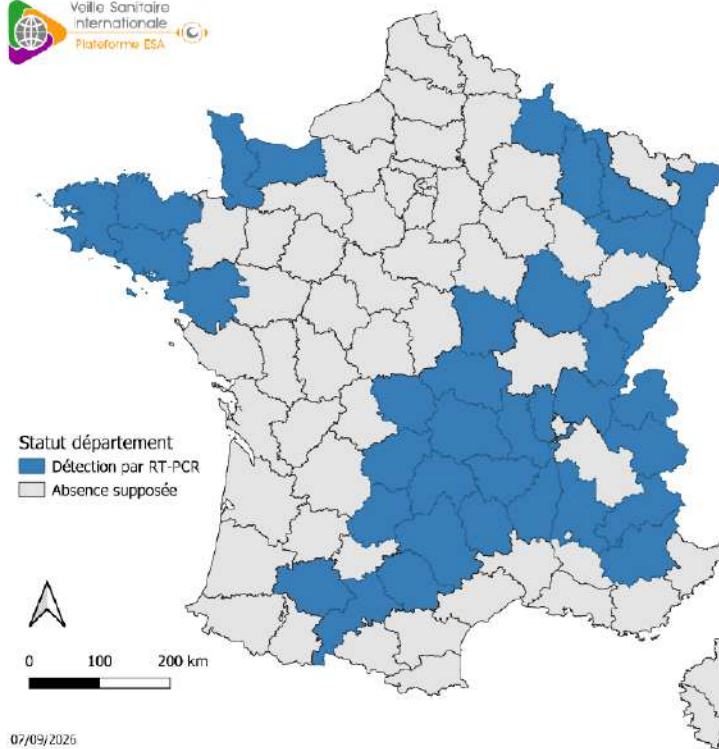


Figure 1 : Départements de France hexagonale ayant détecté la présence du virus Shamonda-Europe par RT-PCR (sources : ADILVA, ENVT et GDS France le 07/09/2026). NB : tous les foyers concernent des élevages de bovins.

Pour retrouver toutes les informations à jour sur ce virus

Dernières infos sur le piégeage des culicoides

Lutte contre les vecteurs

Article du GDS 38

Piégeage des culicoides

Ici

Coproscopies : c'est le moment de rechercher les parasites



Qui est concerné ?

La saison de pâture va bientôt se terminer, il est temps de rechercher les parasites internes de pâture pour savoir si un traitement est utile.

- Bovins :

- **Les nématodes = les strongles gastro-intestinaux** : si les animaux en première et deuxième années de pâture sont les plus sensibles, les animaux adultes sont normalement immunisés. Ces parasites se retrouvent bien dans les coproscopies en fin d'été et début d'automne. Ensuite les larves entrent en hypobiose et la ponte s'arrête. Si

la sécheresse limite les contaminations (les larves restent cachées dans les bouses), le retour de l'humidité provoque une sortie massive des larves en attente et donc une contamination forte. Le dosage du pepsinogène sur le sang est également un indicateur de l'infestation parasitaire chez les jeunes animaux. Attention à ne pas le réaliser trop tard en saison : une fois l'hypobiose installée, le taux rechute.

Les **strongles pulmonaires** s'observent en cas de surpâturage. Attention, la mortalité est possible rapidement après l'apparition des signes cliniques ou du traitement. Le prélèvement doit être très frais et analysé très rapidement avec une méthode particulière (on observe alors les larves et non les œufs).

- **Les trématodes = Les douves** : plus l'animal a pâture longtemps, plus il a de risque d'avoir ces parasites. La grande douve et le paramphistome sont présents dans les pâtures humides, la petite douve dans les pâtures sèches. La ponte étant inconstante, on peut mettre en évidence la présence de la grande douve en faisant des sérologies douves à la rentrée à l'étable (permet de révéler la présence de grande douve les 4 derniers mois). Les retours d'abattoirs peuvent aussi donner une indication sur la contamination.

- **Les cestodes = les vers plats** : *Moniezia benedini* (tenia)

- **Les protozoaires = les coccidies, cryptosporidioses** => chez les très jeunes animaux.

- **Ovins et caprins :**

- **les nématodes = les strongles digestifs** : contrairement aux bovins, il y a peu d'immunité chez les ovins et pas du tout chez les caprins : ils faut donc réaliser un suivi coproscopique ou un suivi clinique. En effet le strongle le plus pathogène chez les petits ruminants est *Haemonchus contortus* qui provoque une anémie. En suivant régulièrement la couleur des muqueuses des animaux, on peut déterminer quels sont les animaux à traiter rapidement. Il n'y a pas de rebond de contamination à la fin d'une période de sécheresse, les crottes des petits ruminants étant plus sèches que les bouses de vaches.

- **les trématodes : les petite (et grande) douves et paramphistomes.** (idem bovins)

- **les protozoaires** (idem bovins).

- **Chevaux :**

- **Les vers ronds (strongles, ascaris et oxyures)**

- **Les vers plats = taenias**

Une coproscopie à l'automne permet d'identifier les animaux superexcréteurs qui nécessitent un traitement et de savoir quel vermifuge utiliser : un vermifuge simple qui fait les strongles ou un vermifuge plus complet qui fait également les ténias et gastrophiles.

Aides du GDS

Nous vous rappelons que le GDS aide les éleveurs d'ovins, caprins et de chevaux adhérents pour la réalisation des coproscopies :

- **chevaux : 8 € par coproscopie** par équidé si 5 équidés ou moins adhérents. Au delà, 8 € par coproscopie sur un tiers de l'effectif.

- **petits ruminants : 8 € par coproscopie** selon l'effectif :

- 50 animaux de + 6 mois : 1 copro au printemps et 1 à l'automne

- 50 - 100 animaux : 2 copros au printemps + 2 copros à l'automne

- 100 - 200 animaux : 3 copros au printemps + 3 copros à l'automne

- + 200 animaux : 4 copros au printemps + 4 copros à l'automne

Les coproscopies peuvent être réalisées au LVD 38, dans un autre laboratoire ou chez votre vétérinaire s'il vous propose l'analyse. Nous demandons la facture de la coproscopie, et pour les petits ruminants, également les résultats.



DNC : début de la vaccination de l'ex ZR 2 (foyer du Rhône)

Laissez-Passer : Le site "mes démarches simplifiées" de la DDPP refunctionalise : merci de l'utiliser pour les demandes de LPS. Voici le lien :

Toujours aucun foyer de DNC en France en 2026 (depuis le dernier cas dans le Sud Ouest le 02/01/2026). Le dernier foyer italien en Sardaigne remonte à début juillet (10 foyers en 2026).

La vaccination des bovins de l'ex-ZR 1 a commencé (tardivement) ce printemps et va se poursuivre cet automne.

La vaccination des bovins de l'ex-ZR 2 (suite au cas du Rhône fin septembre 2025) va se faire cet automne.

Quels animaux vacciner ?

- **les bovins qui ont été vaccinés l'an dernier (entre 7 et 15 mois suivant la 1^{ère} injection)**. Attention, si l'injection est réalisée à 15 mois et 1 jour, le bovin est immobilisé 28 jours pour ré-acquérir l'immunité.
- **les veaux nés d'une mère valablement vaccinée** : ils doivent être **revaccinés entre 3 et 6 mois d'âge**. Attention, si ils sont vaccinés avant 3 mois, la vaccination n'est pas valide et il faut la refaire. Si ils sont vaccinés après 6 mois, ils sont immobilisés 28 jours pour ré-acquérir l'immunité.
- **les bovins provenant de zone indemne** et non vaccinés avant leur arrivée dans l'élevage (la vaccination est toujours interdite en zone indemne). Ils doivent être vaccinés dans les 48 heures suivant leur arrivée....

Pourquoi il est important de revacciner ?

Si tout va bien et qu'il n'y a toujours aucun nouveau foyer d'ici la fin 2026, la vaccination devrait devenir interdite au 1^{er} janvier 2027 et les zones vaccinales disparaîtront en septembre 2027. De janvier à septembre, la vaccination est interdite, mais pour sortir de zone, il faut néanmoins que l'animal soit correctement vacciné (ou sous immunité colostrale). Sinon, a priori, il faudra payer des analyses pour prouver que l'animal n'est pas porteur de DNC...

=> nous vous conseillons donc de vacciner tous les veaux nés avant le 31 septembre avant la fin d'année afin de maintenir un taux de vaccination suffisant et de pouvoir exporter un maximum d'animaux avant la levée des zones.

Plus d'infos sur cette campagne de revaccination DNC

Etude sur l'Encéphalite Virale à Tique

Le GDS 38 a été sollicité pour participer à une étude sur l'encéphalite à tique. Cette zoonose se transmet à l'homme principalement par piqure de tiques. Dans de très rares cas, elle peut se faire par l'ingestion de lait cru (principalement de chèvre puis de brebis). Les animaux peuvent être excréteurs mais rarement malades.

Au total, une centaine de cas humains ont été recensés en 2025 principalement dans le Nord Est de la France. La maladie ne provoque la plupart du temps aucun symptôme, parfois un simple syndrome grippal et plus rarement, des troubles nerveux avec très souvent des séquelles.

Le projet consiste à utiliser les tubes de prophylaxie des élevages allaitants bovins (afin de ne pas pénaliser les éleveurs caprins laitiers qui pourraient ressortir positifs) de la région Aura, situés à proximité de zones boisées et d'élevages caprins afin de déterminer la distribution du virus et l'exposition des élevages bovins.

Une sélection selon les critères de l'étude a été effectuée par le GDS, **les élevages allaitants pouvant participer à l'étude recevront un mail courant septembre pour demander l'autorisation d'utiliser les tubes de prophylaxie pour réaliser une sérologie.** En cas de non réponse, un courrier sera agrafé au DAP de prophylaxie. Vous serez bien évidemment, destinataire des résultats et les publications ne permettront pas de remonter à l'élevage (publication par secteur géographique).
Nous vous remercions par avance de votre participation.

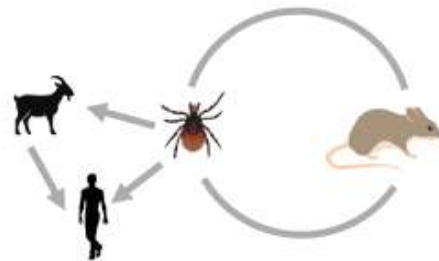


Le virus de l'encéphalite à tiques (TBEV)

Responsable de **symptômes neurologiques graves** (méningites, méningo-encéphalites) chez l'être humain pouvant entraîner des séquelles graves à long terme.

Cycle de transmission naturel entre tiques et rongeurs forestiers

Transmission à l'être humain par **piqûres de tiques** (le plus fréquent) ou par **ingestion de produits au lait cru contaminés** (produits frais de chèvres principalement)



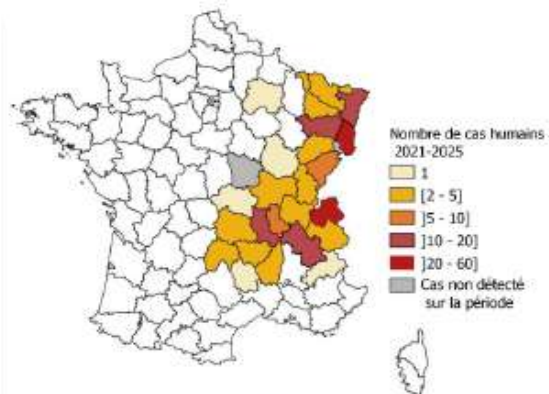
Pas ou peu de signes cliniques chez les ruminants. Les ruminants ne retransmettent pas le virus aux tiques.

Maladie à déclaration obligatoire chez l'être humain depuis mai 2021

Depuis 2021 : **entre 25 et 80 cas humains autochtones par an**, situés dans la moitié Est de la France

Professionnels de l'élevage particulièrement touchés (11% des cas)

Mais la distribution du virus reste mal connue



D'après les données de SpF

PREVENTION

Protections individuelles contre les piqûres de tiques (vêtements couvrants, répulsifs, inspection régulière du corps...)

Vaccin (protection de 96 à 99%)



Enquête sérologique TBEV

OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Une enquête sérologique va être conduite chez les bovins allaitants dans cinq départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et dans 50 élevages par départements en 2026-2028 afin de:

- Mieux connaître la distribution du virus et l'exposition des ruminants au sein des départements infectés et déterminer les facteurs associés (climat, végétation, paysages).

Vous pouvez si vous le souhaitez participer à cette enquête. A titre personnel, cette enquête vous permettra de savoir si vos bovins ont été exposés à des tiques infectées par le virus (ce sont uniquement des sentinelles révélant la présence du virus) et de mettre en place si vous le souhaitez des mesures de protection pour vous-même.

COMMENT VA SE DEROULER CETTE ENQUETE EN PRATIQUE ?

1 Répondez au questionnaire pour enregistrer votre participation et vérifier les critères d'éligibilité (animaux qui pâturent à proximité de zones boisées...).

2 Les sérums collectés pour la prophylaxie seront envoyés et analysés pour une analyse sérologique TBEV au labo ANSES.

3 Les résultats de votre troupeau et une synthèse des résultats de l'étude vous seront envoyés par le labo ANSES fin 2027. Les résultats sur les facteurs associés seront envoyés en 2030.

Les résultats de cette enquête seront confidentiels et transmis uniquement à votre GDS et votre vétérinaire sanitaire.

Cette enquête ne vous coûtera rien et n'engendrera pas de prélèvements supplémentaires à la prophylaxie. Le coût des analyses seront pris en charge par l'ANSES.

UN GRAND MERCI PAR AVANCE
POUR VOTRE PARTICIPATION

Merci de remplir le questionnaire si vous souhaitez participer !

Contact GDS38 : gds38@reseaugds.com

Experts de la DDPP

La crise de la DNC nous l'a montré en 2025, l'Etat a besoin d'avoir des experts pour chaque espèce et chaque race afin de déterminer la vraie valeur des animaux avant l'abattage quand cela est nécessaire pour que les éleveurs soient correctement indemnisés (et non selon une simple valeur administrative). Ce n'est pas lors d'une crise qu'il faut chercher des experts en urgence.

Ces experts peuvent être des négociants ou des éleveurs passionnés de leur race de prédilection.

N'hésitez pas à contacter la DDPP 38 si vous souhaitez vous inscrire en tant qu'expert auprès de la DDPP via l'adresse mail : ddpp-spae@isere.gouv.fr

Pour les personnes déjà référencées en tant qu'expert mais aussi pour celles qui pourraient être intéressées mais qui n'osent pas franchir le pas, la DRAAF (DDPP régionale) organise une journée de formation d'ici la fin de l'année.

Merci de vous rapprocher de la DDPP.

Agro-Direct

✉ 145 espace trois fontaines 38140 RIVES ☎ 09 74 50 85 85 (choix n°3) @ agrodirect@agrodirect.fr

Pédiluve Bottes

Le pédiluve Bottes permet de désinfecter vos bottes ou chaussures, à l'entrée de vos bâtiments, exploitations ou zones sensibles.



Surbottes

Les surbottes à usage unique en plastique par 25



Kit visiteur

Kit contenant une blouse, une paire de surchaussures, un masque et une charlotte

Panneaux Bio Sécurité



Panneau d'affichage en aluminium 3 mm, léger et résistant.



NOS ARTICLES BIO-SÉCURITÉ



Eraser DES

Désinfectant bactéricide, virucide et fongicide. Désinfectant non destinés à l'application direct sur des êtres humains ou des animaux



Kick-start

Désinfection des Bâtiments en production végétale y compris zone de stockage, efficace contre bactéries, virus, champignons

Lave-bottes

Lave-botte prêt à l'emploi pour lavage et désinfection du matériel laitier ou agricole. Permet un lavage et traitement hygiénique rapide et pratique du matériel.



Retrouvez l'ensemble de nos produits sur : www.agrodirect.fr

Un nid de frelons, guêpes près de chez vous ?



Isère



Ne prenez pas de risque !

Les frelons et les guêpes peuvent être dangereux
surtout lorsqu'ils se sentent menacés !



Que faire en cas de nid ?



- Ne pas s'approcher ni tenter de le détruire vous même
- Eloigner les enfants, les animaux
- Contactez-nous au 04_76_91_91_85 choix 3 pour prendre rendez-vous (intervention en 48h hors week-end)

L'intervention doit être réalisée par un spécialiste avec un équipement adapté, pour garantir votre sécurité et celle de votre entourage.



Farago Isère, 145 espace trois fontaines,
38140 Rives
04 76 91 91 85 (Choix 3) -
farago38@reseaufarago.fr www.farago38.fr

Fourrages

Journée Fourrag'Innov

Le GDS participe à la journée organisée par la Chambre d'Agriculture sur le fourrage en tenant un stand sur le parasitisme des petits ruminants et des bovins. La journée se déroule le 29 septembre du côté de St Agnin sur Bion dans la Bièvre.

Journée technique gratuite



FOURRAG'INNOV

Des innovations fourragères pour s'adapter
au changement climatique



Saint-Agnin-sur-Bion (Bievre) 38



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ISÈRE

Bièvre isère
COOPÉRATION



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DRÔME

UNE JOURNÉE TECHNIQUE DÉDIÉE AUX FOURRAGES

Face aux évolutions climatiques, les systèmes fourragers doivent s'adapter. **Les Chambres d'agriculture de l'Isère et de la Drôme, Bièvre Isère Communauté et Entre Bièvre Et Rhône communauté de Communes vous invitent** à découvrir des solutions concrètes pour gagner en autonomie et renforcer la résilience de votre exploitation.

AU PROGRAMME

ACCUEIL ET INTRODUCTION

Présentations de l'exploitation de Brice Durand et de deux outils locaux pour piloter ses fourrages selon la météo : Pâtur'RA (CA26 CA38) et Echo des Campagnes (Adice)

UNE JOURNÉE À LA CARTE

Composez votre parcours, vous pouvez participer à 3 ateliers le matin et l'après-midi.

LES ATELIERS

Double-culture : valoriser les saisons

Des mélanges céréales-protéagineux pour la pâture, l'ensilage ou le grain, et les sorghos multicoups pour sécuriser le pâturage d'été.

Prairies dégradées

Retrouver l'équilibre des prairies, réussir le sursemis et gérer les plantes invasives.

Pâturer mieux et plus

Retours d'expérience d'éleveurs bovins viande et lait sur l'optimisation du pâturage.

Améliorer ses prairies temporaires

Une démarche opérationnelle et des mélanges adaptés aux territoires Drôme-Isère.

Qualité des fourrages

Itinéraires techniques gagnants pour réduire les coûts, améliorer la valeur alimentaire des fourrages conservés et au pâturage.

Irrigation, eau et ombre

Irrigation des luzernes, pâturage sous noyers et hydrologie régénérative : trois pistes pour renforcer la résilience des exploitations.

DES STANDS DE SEMENCIERS ET DU GDS38

DES TÉMOIGNAGES D'AGRICULTEURS

DES ÉCHANGES AVEC LES CONSEILLERS ET PARTENAIRES TECHNIQUES

UNE JOURNÉE SOUTENUE PAR LE COMITÉ

D'ORIENTATION ÉLEVAGE DE L'ISÈRE ET ORGANISÉE PAR

✓ **Chambre d'agriculture de l'Isère**

✓ **Chambre d'agriculture de la Drôme**

✓ **Bièvre Isère Communauté**

✓ **Communauté de Communes d'Entre Bièvre et Rhône**



INFOS PRATIQUES

MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

de 9h30 à 16h30

Buffet offert sur réservation



**Saint-Agnin-sur-Bion
(Bièvre)**

830 Rue les Guichères

38 300 Saint-Agnin-sur-Bion

GPS : 45.543491 | 5.262707

Attention sens unique : pour accès au parking, arrivée par la RD 522



INSCRIPTION

OBLIGATOIRE

[FORMULAIRE](#)

OU VIA CE QR CODE

Événement financé par :



Financé dans le cadre de la stratégie écophyto. Action de la Stratégie Écophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.



Les ateliers sont animés par :



Recensement des besoins et des offres en fourrage et paille

Le Conseil de l'Agriculture Départementale (CAD) qui regroupe les OPA iséroises organise un recensement des besoins et des offres en fourrage et en paille suite à la sécheresse et canicule de cet été.

Que vous ayez besoin ou que vous ayez du fourrage à vendre, merci de vous faire connaître en cliquant sur les liens ci-dessous.



Veille sanitaire

Clavelée

La maladie virale (due à un poxvirus, un cousin de la DNC) est réglementée A-D-E dans la LSA donc à éradication obligatoire. La transmission se fait par contact direct ou indirect (par le jetage, la salive ou l'exsudat des vésicules). La clinique se caractérise par de la fièvre, de l'abattement et la présence de papules/nodules sur tout le corps. Elle peut entraîner la mort (jusque 80% des agneaux). L'impact chez les caprins est moindre mais entretient la maladie (des pertes importantes de lait sont toutefois à noter).

Depuis le début de l'année 2026, 353 foyers ont été détectés, principalement chez des ovins, notamment en Grèce (230 foyers sans discontinuité), en Macédoine du Nord (63 foyers depuis le 23/01/2026) et maintenant en Bulgarie (27 foyers depuis le 30/01/2026, avec une pause de 5 mois avant que les foyers ne redémarrent fin juin), en Roumanie (24 foyers depuis le 15/04/2026) et au Kosovo (8 foyers depuis le 10/04/2026).

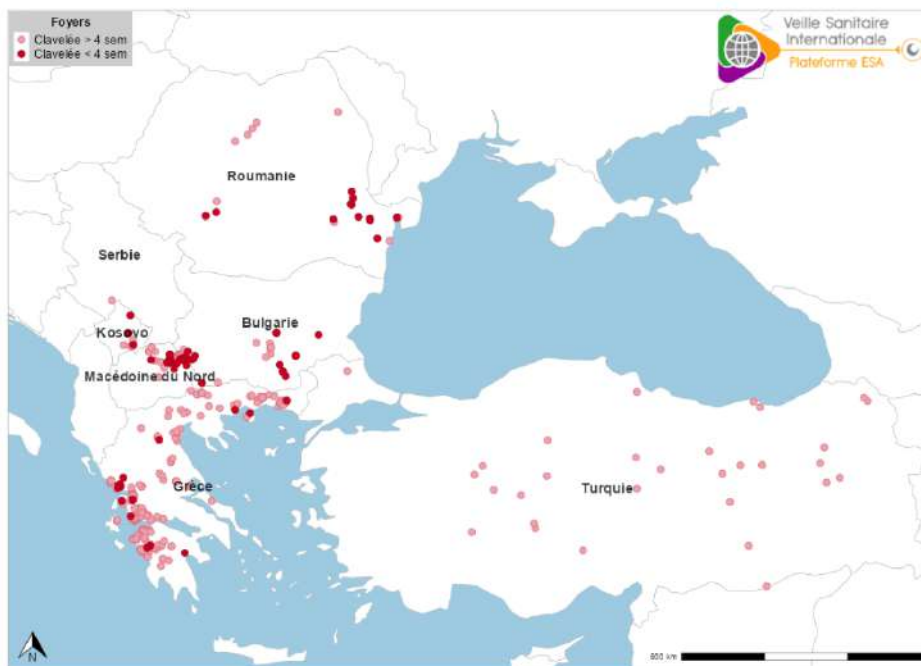


Figure 2. Localisation des foyers de clavelée en Europe et en Turquie (maladie enzootique dans le pays) depuis le 01/01/2026. Les foyers détectés lors des quatre dernières semaines sont en rouge foncé. Ceux détectés il y a plus de quatre semaines sont en rouge clair. Attention, certains points peuvent être superposés (source : Commission européenne ADIS le 07/09/2026).

Fièvre Aphteuse

La fièvre aphteuse est la maladie animale la plus contagieuse qui existe. Elle touche les bovins, ovins, caprins et les porcins. Le virus se retrouve dans toutes les sécrétions des animaux contaminés. Les porcins multiplient énormément le virus et les bovins expriment beaucoup les signes cliniques.

La maladie est endémique en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Depuis le début de l'année, 313 foyers ont été détectés en Europe, principalement en Grèce sur l'île de Lesbos, au large des côtes turques (192 foyers) et à Chypre (121 foyers, pas de foyer depuis le 08/06/2026). Une deuxième campagne de vaccination en avril 2026 a permis de ralentir l'épidémie qui s'est pratiquement stoppée depuis la mi-juin.

Peste des petits ruminants

La peste est également classée A-D-E. Elle atteint les petits ruminants domestiques et sauvages et se transmet par inhalation de gouttelettes émises lors de la toux et des éternuements des animaux infectés. Les symptômes sont une forte fièvre et un abattement sévère, des sécrétions oculaires et nasales avec une pneumonie et de fortes diarrhées. La mort est l'issue la plus fréquente mais certains animaux peuvent développer que peu de signes cliniques.

Depuis le début de l'année, ce sont 23 foyers domestiques détectés en Croatie (13 foyers), Roumanie et Albanie. L'Albanie a déclaré un nouveau foyer fin août, alors que le dernier date de fin mai 2026.

Maladie de Newcastle

C'est une maladie A-D-E touchant les oiseaux et une zoonose mineure (conjonctivite). Les oiseaux touchés présentent des signes respiratoires (éternuements, toux) et des signes nerveux (tremblements, paralysie des ailes et pattes, torticolis) ainsi que des diarrhées. La mortalité est variable et peut atteindre 100%. Les oiseaux sauvages peuvent également être asymptomatiques.

Depuis le début de l'année, 292 foyers ont été détectés en Europe, essentiellement en Pologne (119 foyers) et en Allemagne (70 foyers).

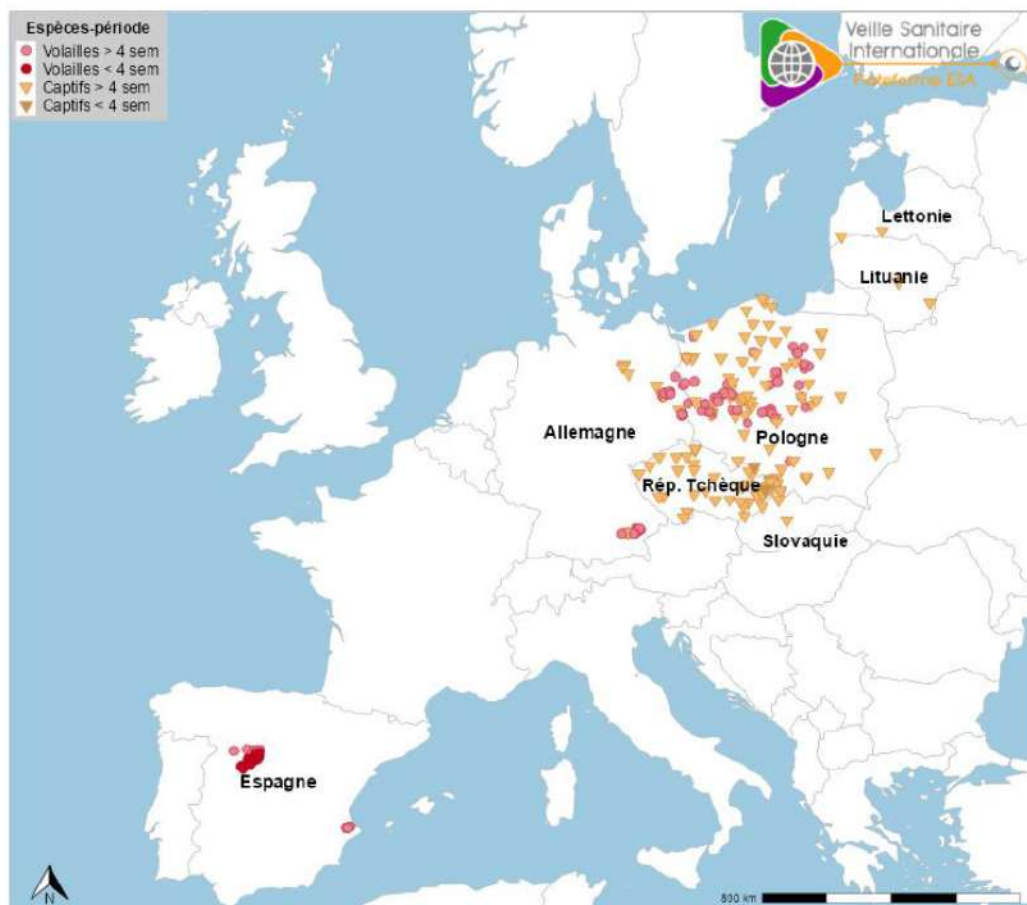


Figure 1. Localisation des foyers de maladie de Newcastle chez les volailles et chez les oiseaux captifs hors colombiformes en Europe depuis le 01/01/2026. Les foyers détectés lors des quatre dernières semaines sont en teinte foncée. Ceux détectés il y a plus de quatre semaines sont en teinte claire (source : Commission européenne ADIS le 10/08/2026). NB : pour la France, seuls les foyers situés sur le territoire hexagonal sont représentés.

Peste Porcine Africaine

La France est toujours indemne de PPA. Depuis le 1er janvier, en Europe, ce sont 697 foyers domestiques et 6 413 cas sauvages, principalement dans l'Est de l'Europe. 3 de nos voisins sont impactés (Espagne, Italie et Allemagne).

L'Espagne qui a détecté son premier foyer en novembre 2025, compte maintenant 384 sangliers morts soit 55 foyers dans un rayon de 10 km autour du premier foyer.

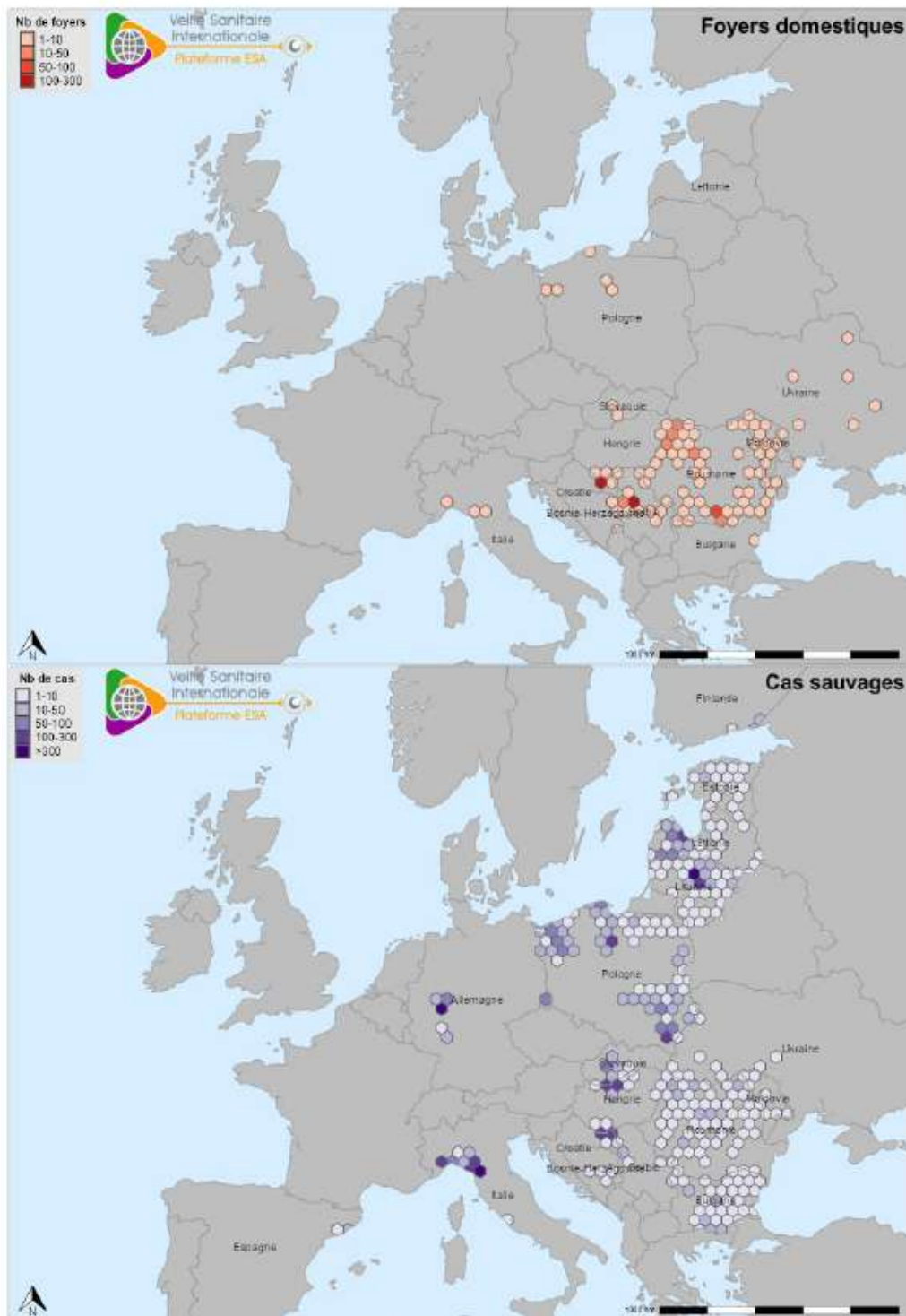


Figure 3. Densité des foyers domestiques (haut) et des cas en faune sauvage (bas) de PPA en Europe ayant été détectés entre le 01/01/2026 et le 06/09/2026 (sources : Commission européenne ADIS le 07/09/2026 et WAHIS-OMSA le 03/09/2026).

[Plus d'informations sur le site de la plateforme ESA](#)

Nous sommes présents sur Facebook et Instagram. N'hésitez pas à nous suivre pour rester informés de toute l'actualité du GDS 38.



145 espace des 3 fontaines , 38140, Rives

09 74 50 85 85

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)